

## Décrets

Gouvernement du Québec

### Décret 174-2002, 28 février 2002

CONCERNANT la nomination d'adjoints parlementaires

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret n<sup>o</sup> 258-2001 du 21 mars 2001, modifié par les décrets n<sup>os</sup> 1281-2001 du 31 octobre 2001 et 1438-2001 du 5 décembre 2001, soit modifié de nouveau comme suit :

1<sup>o</sup> par le remplacement du premier alinéa du dispositif par le suivant :

« QUE monsieur David Payne, député de la circonscription électorale de Vachon à l'Assemblée nationale et monsieur Robert Kieffer, député de la circonscription électorale de Groulx à l'Assemblée nationale, soient nommés adjoints parlementaires au premier ministre ; » ;

2<sup>o</sup> par la suppression des quatrième, sixième et quatorzième alinéas du dispositif ;

3<sup>o</sup> par l'addition, à la fin du dispositif, des alinéas suivants :

« QUE monsieur Sylvain Pagé, député de la circonscription électorale de Labelle à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport ;

QUE monsieur Gilles Baril, député de la circonscription électorale de Berthier à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention ; ».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

37906

Gouvernement du Québec

### Décret 197-2002, 6 mars 2002

CONCERNANT le Comité ministériel de la région de Montréal

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret n<sup>o</sup> 293-99 du 31 mars 1999, modifié par les décrets n<sup>os</sup> 435-99 du 21 avril 1999, 215-2001 du 8 mars 2001, 240-2001 du 14 mars 2001, 381-2001 du 4 avril 2001, 1375-2001 du 21 novembre 2001 et 78-2002 du 6 février 2002, soit modifié de nouveau par l'addition, à la fin du quatrième alinéa du dispositif, des mots « ainsi que le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration ».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

37918

Gouvernement du Québec

### Décret 198-2002, 6 mars 2002

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Marie-José Thomas comme secrétaire adjointe au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M<sup>e</sup> Marie-José Thomas, avocate à la Direction du droit autochtone et constitutionnel au ministère de la Justice, soit nommée secrétaire adjointe au ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État II, au salaire annuel de 95 826 \$ à compter du 11 mars 2002 ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat s'applique à M<sup>e</sup> Marie-José Thomas, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

37919